

Westminster, London, S. W. 4 septembre 1890.

Monseigneur,

Le congrès de Liège a sagement déterminé la question du travail industriel, en la plaçant parmi les questions sociales. L'économie politique n'est pas seulement une matière de valeurs et d'échanges ou de contrats libres, mais elle a pour objet la vie humaine considérée dans toutes ses nécessités et son bien-être. Il est impossible de discuter combien d'heures par jour doivent travailler un homme ou une femme, tant que l'on ne sera pas fixé sur le nombre d'heures que chaque jour un homme doit consacrer aux exigences de sa vie humaine, et sur le temps nécessaire chaque jour à une femme pour s'acquitter des devoirs de la vie domestique.

Faire passer le travail et le salaire avant les nécessités de la vie humaine et domestique, c'est renverser l'ordre de Dieu et de la nature, et ruiner la société humaine dans son principe originel. L'économie de l'industrie est régie par la suprême loi morale qui détermine, limite et contrôle toutes ses opérations.

En partant de ce contrôle moral je puis dire que, pour les travaux des ouvriers employés dans les mines et pour tous les autres travaux pénibles, une journée de *huit heures* est juste et raisonnable. Pour les travaux moins pénibles, une journée de *dix heures* peut prudemment être acceptée. Il n'est pas raisonnable de fixer une seule et même mesure pour les travaux durs et les moins fatigants.

Il est difficile de comprendre qu'une mère de famille à la tête de son ménage puisse travailler loin de ses enfants. Le contrat précédent et sacré du mariage s'oppose à tout nouveau contrat d'intérêt qui serait une violation du premier. Quant aux autres femmes, huit ou dix heures de travail par jour est tout ce qu'elles peuvent donner sans compromettre l'accomplissement nécessaire des devoirs de la vie humaine, et leur droit de jouir de la vie de famille dans leur foyer.

En ce qui concerne les enfants, on ne doit leur permettre aucun travail avant qu'ils aient achevé convenablement leur éducation. Ce temps varie selon les diverses conditions de la vie sociale dans les différentes nations. Cependant, dans presque tous les pays, la limite d'âge fixée pour le temps de l'école a besoin d'être reculée.